

La formation

Enseignement :

durée 1 an

Objectifs

: préparer des médecins de toutes disciplines à intervenir sur les lieux de sinistres ou de catastrophes naturelles, faits de guerre ou d'accidents entraînant victimes et dégâts en nombre, pour participer aux secours et aux soins médico-chirurgicaux dans le cadre des plans de secours.

Programme : (66 heures) est dispensé sous forme de :

- séminaires à thèmes 60 heures
- séance d'enseignement dirigé 6 heures

La formation pratique est réalisé sous forme de :

- 4 journées (30h) consacrées à :
 - des travaux pratiques (SAMU - SMUR) : démonstrations et manipulation de matériel (notamment protection individuelle, et décontamination pour le risque NRBC, transmissions...).
 - Des visites de services spécialisés (SAMU,SDIS,Militaires...), visites de sites à risques (chimie industrielle, centrale nucléaire, aéroport...)
 - Un exercice de terrain obligatoire, et la possibilité d'assister à des exercices ORSEC préfectoraux (sous conditions).

Cadre général :

Médecine de catastrophe : historique et justification ; les risques : analyses rétrospectives de situations observées.

Statégie :

organisation des secours et soins médicaux d'urgence (rôle des SAMU - SMUR, des Services d'incendie et de secours, des Armées, des Hôpitaux ; plans de secours, plans d'accueil hospitalier, gestion d'une pandémie...).

Moyens logistiques et tactiques

: Moyens d'intervention et de transport : chaîne médicale des secours et des soins. Moyens de télécommunication

et de liaison. Poste de Secours Mobiles. Hôpitaux de campagne. Cellule d'Urgence Médico-Psychologique. Ravitaillement, hébergement et hygiène. Médecine Légale. Précautions particulières en fonction du risque : chimique, biologique, nucléaire, radioactif (NRBC), épidémies et pandémies... Equipements individuels. Organisation hospitalière. Aide humanitaire.

Techniques médicales

: examen initial, tri des victimes, ramassage, désincarcération, immobilisation, brancardage des victimes ; notions de pharmacologie et de techniques concernant la sédation, l'analgésie, l'anesthésie générale en situation de catastrophe ; utilisation des solutés de remplissage ; notions de transfusion sanguine ; prise en charge médico-psychologique, hygiène collective ; décontamination chimique, radioactive ou biologique...

Pathologie et conduite à tenir

: principales détresses vitales ; traumatologie ; brûlure ; hypothermies, gelures ; irradiations, contaminations ; intoxications ; détresses psychologiques, états infectieux sévères ; etc...

Droits d'inscription pour l'année complète ou redoublement

: 508 € en Formation Initiale - 763.10€ en Formation Continue.

Tous les candidats à une inscription à l'enseignement de la capacité doivent **adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillés au Coordonnateur de l'enseignement.**

Accord écrit du Professeur Pierre-Yves GUEUGNIAUD à fournir obligatoirement avec le dossier d'inscription.

Limitation à 25 candidats par année

Responsable d'enseignement

Professeur Pierre-yves GUEUGNIAUD

hôpital Edouard Herriot
Pavillon R
Tél : 04 72 11 75 88
Secrétariat : 04 72 11 77 03

Renseignements administratifs

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

Service des Spécialités Médicales

8, avenue Rockefeller - 69373 LYON Cédex 08
Tél : 04.78.78.56.39

- épreuve écrite de 2 heures (questions rédactionnelles courtes à partir de cas concrets)

- épreuve orale pour les étudiants qui ont obtenu la moyenne à l'épreuve écrite, sous la forme d'une présentation d'un mémoire personnel et original fin juin (les mémoires seront remis lors de l'épreuve écrite).

La délivrance de la capacité nécessite la validation des épreuves écrites et orales, la validation de l'exercice et la validation des stages qui doivent être obligatoirement terminés à la fin de l'année universitaire.

80 heures d'enseignement théorique et pratique : assurées sous forme de 5 modules de 2 jours et 1 journée de travaux dirigés
avec assiduité impérative
avec 2 journées de visite sur site et travaux pratiques, et des exercices spécifiques sur le terrain, dont au moins **un obligatoire**

120 heures de stage :
le lieu d'exercice correspond au terrain de stage.

Programme

:

Cadre général

: Médecine de catastrophe : historique et justification ; les risques : analyses rétrospectives de situations observées.

Stratégie

: organisation des secours et soins médicaux d'urgence (rôle des SAMU - SMUR, des Services d'incendie et de

secours, des Armées, des Hôpitaux ;
plans
de secours, plans d'accueil hospitalier..).

Moyens logistiques et tactiques

: Moyens d'intervention et de transport : chaîne médicale des secours et des soins. Moyens de télécommunications et de liaison. Postes de Secours Mobiles. Hôpitaux de campagne. Cellule d'Urgence Médico-Psychologique. Ravitaillement, hébergement et hygiène. Médecine Légale. Précautions particulières en fonction du risque : chimique, biologique, nucléaire, radioactif (NRBC), épidémies et pandémies.... Equipements individuels. Organisation hospitalière. Aide humanitaire.

Techniques médicales

: examen initial, tri des victimes, ramassage, désincarcération, immobilisation, brancardage des victimes ; notions de pharmacologie et de techniques concernant la sédation, l'analgésie, l'anesthésie générale en situation de catastrophe ; utilisation des solutés de remplissage ; notions de transfusion sanguine ; prise en charge médico-psychologique, hygiène collective ; décontamination chimique, radioactive ou biologique ...

Pathologie et conduite à tenir

: principales détresses vitales ; traumatologie ; brûlures ; hypothermies, gelures ; irradiations, contaminations ; intoxications ; détresses psychologiques, états infectieux sévères ; etc. ...

Pour plus d'informations, contacter le responsable pédagogique de la formation.

Cours théoriques : 5 séminaires de 2 jours - lundi + mardi de 9h00 à 17h30 :

Les 22 et 23 janvier 2018

Les 05 et 06 février 2018

(9 mars 2018 : hôpital de la Croix-Rousse)

Les 19 et 20 mars 2018

Les 23 et 24 avril 2018

Les 28 et 29 mai 2016

Cours pratiques : le planning de cet enseignement sera défini ultérieurement

2 journées de visites avec travaux pratiques
2 exercices sur le terrain, obligatoires - dont 1/2 journée en mai/juin

Examen de fin d'année :

Epreuve écrite de 2 heures : **12 juin 2018**

(questions rédactionnelles courtes à partir de cas concrets) Une session écrite de rattrapage sera organisée pour les candidats ayant échoué ou n'ayant pas pu se présenter à la session de juin avec un motif reconnu valable par la Commission de Pédagogie.

Epreuve orale **25 septembre 2018**

pour les étudiants ayant obtenu la moyenne à l'épreuve écrite (sous forme de présentation d'un mémoire succinct, pratique, en rapport avec l'activité exercée)

NB

: Programme 2017-2018 sous réserve de modifications. Pour de plus amples informations, merci de bien vouloir vous rapprocher du responsable pédagogique, dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION RESTE VALABLE.

Tarifs 2017/2018 :

Si prise en charge individuelle : 960,55€ par an – Droits universitaires inclus

Si prise en charge Employeur : 960,55€ par an – Droits universitaires inclus

Public concerné :

CONDITIONS D'INSCRIPTION EN CAPACITE DE MEDECINE

Pour pouvoir s'inscrire en capacité il faut Etre titulaire du diplôme permettant l'exercice de la médecine, **c'est-à-dire :**

- 1)
avoir obtenu son DES
- 2)
avoir soutenu la thèse

Les étudiants non diplômés

au moment de l'inscription doivent fournir **obligatoirement**

une attestation de leur U. F. R. d'origine indiquant :

- la date de validation complète du 3ème cycle
(avant le 31 décembre de l'année de l'inscription)

- la date de soutenance de thèse
(avant le 31 décembre de l'année de l'inscription)

Pour pouvoir poursuivre leur scolarité, ils devront impérativement remplir les deux conditions indiquées ci-dessus

Etre titulaire de la C. A. M. U. ou du D. E. S. C. d'ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE ou du D.E. S. C. de REANIMATION MEDICALE ou toute formation jugée équivalente.

Conditions d'accès :

Tous les candidats à une inscription à l'enseignement de la capacité doivent **adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillés au Coordonnateur de l'enseignement.**
Formation continue 900 €

Limitation à 25 candidats par année

Accord écrit du Professeur Pierre-Yves GUEUGNIAUD à fournir obligatoirement avec le dossier d'inscription.

Responsable de la formation (informations pédagogiques) :

PIERRE-YVES GUEUGNIAUD

Telephone : 0472112928

Email : pierre-yves.gueugniaud@chu-lyon.fr

Diplôme : Capacités en médecine

Médecine de catastrophe

Capacités en médecine



Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

VALERIE MURA

Telephone : 0478777049

Email : valerie.serveille@univ-lyon1.fr

Durée de la formation :

Nombre de jours de formation : 11 jour(s)

Nombre d'heures de formation : 66h

Compétences acquises :

Evaluation :

- épreuve écrite de 2 heures (questions rédactionnelles courtes à partir de cas concrets)

- épreuve orale pour les étudiants qui ont obtenu la moyenne à l'épreuve écrite, sous la forme d'une présentation d'un mémoire personnel et original fin juin (les mémoires seront remis lors de l'épreuve écrite).

La délivrance de la capacité nécessite la validation des épreuves écrites et orales, la validation de l'exercice et la validation des stages qui doivent être obligatoirement terminés à la fin de l'année universitaire.

Prochaine session :

Date de début : 28/01/2019

Date de fin : 21/05/2019

28 et 29/01/19 - 11 et 12/02/2019 - 11 et 12/03/19 - 29/03/19 - 8 et 9/04/19 - 20 et 21/05/19

Tarifs :

Probatoire : 600 €

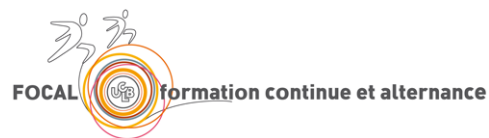
Probatoire + diplôme : 900 €

Modalités d'inscriptions :

Diplôme : Capacités en médecine

Médecine de catastrophe

Capacités en médecine



Responsable d'enseignement

Professeur Pierre-yves GUEUGNIAUD

hôpital Edouard Herriot
Pavillon R

Secrétariat enseignements :

Tél : 04 72 11 77 03

Mail : stephanie.bonnefoy@chu-lyon.fr

Responsable adjoint

Docteur Laurent GABILLY

Unité des risques collectifs

Renseignements administratifs

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

Service des Spécialités Médicales

8, avenue Rockefeller - 69373 LYON Cédex 08
Tél : 04.78.77.70.00